

Questions orales

En réponse à sa question au sujet d'une déduction fiscale des intérêts hypothécaires, nous avons pris des dispositions dans la réforme fiscale pour abaisser tous les taux d'imposition. La baisse des taux d'imposition fournira un stimulant beaucoup plus étendu aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

* * *

LA SANTÉ

LE CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR L'ABUS DE L'ALCOOL ET DES DROGUES CHEZ LES AUTOCHTONES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre peut-il confirmer qu'il a dissous le Conseil consultatif national sur l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones? Peut-il justifier sa décision étant donné la gravité de ce problème chez les autochtones et le fait que ces derniers doivent contribuer à la recherche de solutions?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne crois pas que les prémisses de la question du député soient exactes.

LA LETTRE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, j'ai en main une lettre envoyée à M. Roger Augustine par M. J. D. Nicholson, sous-ministre adjoint, qui précise que tout sera liquidé d'ici au 31 décembre 1988. Le ministre n'est peut-être pas en charge.

Je le prie donc de demander à son sous-ministre ce qui se passe au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, nous savons ce qui se passe dans ce ministère. Nous savons aussi où en est le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones. Je peux dire au député que nous continuerons évidemment d'affecter des fonds à ce programme qui fera cependant l'objet d'une réévaluation. Dans certaines installations, les coûts par lit sont extrêmement élevés. J'estime que nous pouvons améliorer le rapport coût/efficacité et aider un plus grand nombre de personnes à surmonter leurs problèmes d'alcool et de drogues en modifiant l'infrastructure actuelle.

* * *

[Français]

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LA PAIX

ON DEMANDE LA FIN DES ESSAIS DE MISSILES DE CROISIÈRE EN SOL CANADIEN

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je voudrais demander au vice-premier ministre de répondre à certaines questions qui ont été posées ce matin au chef de

l'opposition à l'occasion d'une rencontre qu'il a eue avec l'Alliance canadienne pour la paix. Ces personnes, qui regroupent près de 400 organismes, étaient ici et elles se sont plaint au chef de l'opposition qu'elles n'obtenaient pas les réponses pertinentes à des questions qu'elles ont posées au gouvernement.

Je profite donc de l'occasion pour demander au vice-premier ministre . . .

[Traduction]

Étant donné l'accord américano-soviétique sur l'interdiction des armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe, le vice-premier ministre est-il maintenant en mesure de déclarer que le Canada n'acceptera plus les essais du missile de croisière sur son territoire?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député n'ignore certes pas que l'accord sur les FNI conclu entre l'Union soviétique et les États-Unis grâce à la double stratégie de l'OTAN ne concerne que les missiles de croisière sol-air. Il ne prévoit pas les missiles lancés par sous-marins ou avions. Nous espérons qu'il en serait question lors des entretiens START. Ces derniers ne sont toutefois pas terminés.

Entre-temps, des bombardiers à longue portée soviétiques continuent à s'approcher de la zone relevant de la défense aérienne du Canada. Ces bombardiers sont conçus pour lancer des missiles de croisière en plein vol. L'éventualité de ces lancements continue donc à menacer la sécurité du Canada.

Il convient, par conséquent, que le Canada continue à mettre à l'essai le système de téléguidage des missiles air-sol non armés au Canada.

L'ORGANISME INTERNATIONAL DE VÉRIFICATION—LA POSITION CANADIENNE

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, voici ma question supplémentaire. Le ministre sait pertinemment qu'un débat très important se poursuit à l'heure actuelle aux Nations Unies au sujet du désarmement. Pourquoi le Canada n'est-il pas disposé à endosser la proposition qui est maintenant à l'étude et qui prévoit la création d'un organisme international de vérification placé sous les auspices des Nations Unies? Pourquoi le Canada s'y refuse-t-il? Cet organisme serait certainement d'une absolue nécessité pour surveiller le désarmement et, bien entendu, un traité comme celui sur les FNI.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est présentement aux Nations Unies où il assiste à la 3^e session extraordinaire consacrée au désarmement. Dès son retour à la Chambre, il acceptera avec plaisir de discuter en détail des propositions faites par le Canada.